



VILLENEUVE-SUR-LOT  
Direction de la Communication

# Communiqué

Mardi 21 mai 2019

## Élections européennes Dimanche 26 mai

Les élections européennes se dérouleront dimanche 26 mai en France, en un seul tour. Elles permettront de choisir les représentants qui siégeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années. Petit récapitulatif de tout ce qu'il faut savoir pour voter à Villeneuve :

### Qui vote ?

Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Villeneuve-sur-Lot et les ressortissants de l'Union Européenne inscrits sur la liste complémentaire européenne.

### Peut-on encore s'inscrire ?

Non, pour être valables, les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

### Où voter ?

Il y a 21 bureaux de vote à Villeneuve. L'adresse du bureau figure sur la carte d'électeur. Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h.

### Le vote par procuration

Les électeurs absents de Villeneuve le 26 mai peuvent faire établir une procuration auprès du commissariat, de la gendarmerie ou du tribunal d'instance. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, une personne peut être envoyée à votre domicile par le commissariat afin d'enregistrer votre demande de procuration. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir votre demande sur Internet.

### Transport gratuit

Les jours d'élections, un système de transport est mis systématiquement en place par la mairie pour permettre aux personnes âgées ou handicapées ou sans moyen de locomotion, d'accomplir ce devoir civique. Inscription gratuite auprès du service Élections de la mairie **jusqu'au dimanche 26 mai, 17 h 30.**

### A noter :

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur nouvelle carte électorale peuvent vérifier s'ils sont bien inscrits sur le site national [monservicepublic.fr](http://monservicepublic.fr)

*Pour toute question, vous pouvez contacter le service Élections de la mairie. Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30, 13h30-17h. Tél : 05 53 41 53 26.*

